

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 30

Artikel: Méconnus
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Thôn, 11, Lausanne.
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

BC
Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements détiennent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
 Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
 la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**ENVOI GRATUIT**

de la collection des *numéros parus depuis le 1^{er} avril* et d'un exemplaire de l'*Almanach du Conteir, 1903*, à toute personne qui prendra un nouvel abonnement d'un an

à dater du 1^{er} juillet.**Sur le bateau à vapeur.**

« Heureux les gens qui plantent choux, ils ont toujours un pied en terre, l'autre n'en est pas loin ! » Ainsi s'exprimait ce poltron de Parnasse sur le navire que la tempête secouait comme une coquille de noix. Il ne pouvait se douter que le jour viendrait où les naufrages deviendraient rarissimes et où l'on s'embarquerait moins par nécessité que pour l'unique plaisir de naviguer. Ce plaisir-là, des milliers de riverains du Léman se le sont accordé il y a quinze jours. Si, en voyant cette affluence sur les bateaux à vapeur, les actionnaires de la Compagnie générale de Navigation n'ont pas éprouvé une douce émotion, c'est que décidément ils n'ont à la place du cœur qu'un portefeuille bourré de titres et de coupons.

Par les belles journées d'été, le tableau qu'offre le pont de nos vapeurs est toujours des plus gais. A l'arrière, le *Wadecker* à la main, des touristes parlant toutes les langues, suivent la rive au moyen de lorgnettes, voire même de lunettes d'approche. La plupart font le tour du lac, déjeunent et dinent à bord pour prendre des vues de tous les ports. A l'avant, c'est la foule des passagers de chez nous, dans laquelle nous rencontrons des figures connues et où nous sommes plus à l'aise.

Le samedi après-midi, les paniers et les hottes des Savoyardes qui sont venues vendre leur poisson, leurs œufs et leurs fruits au marché de Lausanne, envoient une partie du pont des bateaux qui font le service d'Ouchy à Evian. Ces bonnes femmes ne parlent que le patois entre elles, tout en tricotant ou en comptant la recette de la journée. Elles ont parfois quelques lieues à faire à pied pour regagner leur village. On les voit descendre généralement à Thonon, à Evian et aux pittoresques bourgades de pêcheurs du haut-lac : Tourronde, Meillerie et Saint-Gingolph. Elles sont de fidèles habituées des vapeurs de la Compagnie et les hommes de l'équipage les connaissent toutes par leur petit nom.

La physionomie des bateaux change le dimanche. Ce ne sont plus les hottes et les corbeilles qui ornent alors les intervalles entre les banquettes, mais l'attirail des touristes : sacoches, herbiers, havresacs, tâques, bâtons et piolet. A cette énumération il faut ajouter, à l'heure du retour, les bouquets innombrables de fleurs des Alpes, de rhododendrons surtout. Ceux qui se transforment ainsi en petits jar-

dins alpins, jeunes gens et jeunes filles, hommes et femmes d'âge mûr, ont des souliers crottés, des robes fripées, les cheveux arrangés à la diable, des coups de soleil sur le nez, la nuque et les bras; mais leur visage respire, malgré la lassitude de la promenade, une joie que ne ressentiront jamais ceux qui n'ont pas travaillé ferme durant six jours dans l'atmosphère des ateliers, des magasins, des bureaux ou des salles d'école; ceux que leur mollesse empêche de faire trois ou quatre heures d'escalade, à l'air pur des hauteurs, pour détruire par de nouveaux efforts la fatigue de toute la semaine.

Ces gens-là ne savourent pas non plus dans son entier le plaisir d'achever la promenade par une traversée sur le Léman, à l'heure où le soleil descend à l'horizon, où l'air devient plus frais, où le lac et les montagnes ont un je ne sais quoi de mystérieux. Mollement bercé, on glisse comme dans un paysage de rêve, et de temps en temps un refrain de romance populaire résonne doucement, accompagné par le clapotis des vagues contre la proue et par le susurrement du vent dans les agrès.

Ce dimanche-là, ce sont les Lausannois principalement qui ont pris les bateaux à vapeur. Dame, après les grandes fêtes de Beaulieu ils avaient un urgent besoin de changer d'air! Tout le Festival, figurants et membres des comités, était « sur l'eau que fouette le baiser du vent ». Ils auraient bien voulu voir cette journée-là se prolonger quarante-huit heures « pour le même prix », mais de tels miracles ne se produisent que dans les contes de fée et n'arrangerait guère le personnel des bateaux.

Perdus dans la foule des passagers, deux couples d'amoureux se tenaient enlacés et, sans jeter même un regard au merveilleux paysage devant lequel ils glissaient, sans se soucier des coups d'œil de leurs voisins, ils s'embrassaient à bouche que veux-tu, candide, goulûment. Et les réflexions des spectateurs d'aller leur train :

— Eh bien, ils ne se gênent pas ceux-là!
 — Où il y a de la gène, il n'y a pas de plaisir.
 — Je donnerais bien vingt ans de ma vie pour être à leur place.
 — Veux-tu bien te taire, vieux polisson!
 Ce que l'on voit et ce que l'on entend de choses, tout de même, sur les vapeurs de la Compagnie!

V. F.

La leçon d'esthétique.

Dans une école de jeunes filles. Le professeur :

— Je vois avec satisfaction, mesdemoiselles, que vous accordez beaucoup d'attention à ce cours d'esthétique. Cela montre que vous en comprenez l'importance. Je vais maintenant vous poser quelques questions. Mademoiselle Hermione, pourriez-vous vous représenter la Vénus de Milo avec une tabatière et prisant?

— Non, monsieur.

— Pourquoi?
 M^{me} HERMIONE, rougissant : — Où mettrait-elle sa tabatière.

Les bons détenus. — Un étranger visitant un pénitencier demandait au directeur si les détenus étaient encore susceptibles d'attachement.

LE DIRECTEUR : — Certainement, la plupart nous reviennent.

Méconnus.

« Au commencement, Dieu créa l'homme, et le voyant si faible, il lui donna le chien. »

C'est ainsi que, dans son livre *L'Esprit des bêtes*, Toussenel commence son chapitre du chien.

Cette phrase nous est revenue à la mémoire en lisant dans nos journaux le compte-rendu de l'exposition canine, installée à Beaulieu et qui a fermé ses portes dimanche dernier.

Ah ! si les chiens avaient su lire, combien ils se fussent étonnés des éloges qui leur ont été prodigues par les journaux, ces derniers jours, à eux qui, depuis de longs mois, n'avaient d'autre témoignage de notre sympathie que les arrêtés, toujours plus fréquents, qui les condamnaient sans pitié à la muselière ou à la laisse.

Certes, nous n'aimons pas les chiens qui mordent, surtout lorsqu'ils sont enragés. Un séjour dans quelqu'un des nombreux instituts Pasteur ne nous tente guère. Cependant, nous croyons que les mesures défensives que nous prenons contre les chiens ne sont point en rapport avec les dangers auxquels nous sommes soi-disant exposés ; celles-là excèdent ceux-ci.

« Pour que le chien fût tout entier à l'homme — nous citons encore Toussenel — Dieu le titra exclusivement en amitié et en dévouement. Il lui mit au cœur le plus profond mépris pour les joies de la famille et de la paternité.....

» Le chien, qui est le plus docile, partant le plus intelligent des animaux, n'eut garde de désobéir à la volonté de Dieu. Il se fit le serviteur dévoué, le sergent de ville de l'homme.

» Le chien est, dans toute société fondée sur la propriété individuelle, comme la nôtre, le gardien vigilant et le défenseur héroïque de ce qui s'appelle l'ordre public et la propriété.... »

Puis, Toussenel démontre spirituellement que le chien se plie très facilement à nos diverses institutions. « Le chien du fraudeur professe, en matière d'économie politique, des principes diamétralement opposés à ceux du chien de la douane. Il verra dans l'habit vert de cette institution l'uniforme de l'ennemi commun, et le maudira dans son cœur. Il sera pour la liberté commerciale comme l'autre pour le système protecteur.. De même le chien du truand ne jappera qu'aux gens bien mis. Les bêtes sont, comme les dieux, ce que les hommes les font. »

» Le chien est la plus belle conquête que

* Paris, J. Hetzel, libraire-éditeur.

l'homme ait jamais faite, car cette conquête a donné à l'homme, dit M. de Buffon, des sens qui lui manquaient. Le chien est le premier élément du progrès de l'humanité. « Sans le chien, point de sociétés humaines », écrit le Vendidad, livre sacré des anciens Parsis. »

« Plus on apprend à connaître l'homme, plus on apprend à estimer le chien. »

Ah! si Toussenel était au Conseil d'Etat, on ne parlerait plus de muselières et les pauvres chiens ne se verraient pas interdire l'entrée des édifices publics et même des cafés. Serait-ce peut-être parce qu'ils ne consomment pas que les cafetiers sont si impitoyables à leur égard?

Mais Toussenel n'est pas du Conseil d'Etat.

Un bon médecin nous sauve, si ce n'est toujours de la maladie, du moins d'un mauvais médecin.

Poésie en chiffre.

Messieurs, c'est par mon art que s'embellit chaque 1
Si la barbe en poussant vous rend par trop h 2
Et fait fuir de vos pas l'amour qui perdit 3
Je sais le ramener et sans me mettre en 4
L'homme rouge et barbu comme était Charles 5
Quand il sort de mes mains est un charmant Nar 6
Si pour plaisir longtemps vous cherchez la re 7
Des coquetteries, en vain, vous grossirez la s 8
Si vos mentons, par moi, ne sont remis à 9
De la mûre beauté, c'est le plus sûr in 10
Un coiffeur.

Charité.

— Pourquoi donc renvoyer avec un ton si haut
Le pauvre qu'en tous lieux la souffrance accompagne?
— Vous êtes singulier! Il veut un verre d'eau,
Et moi je n'ai que du Champagne.

Jean-Daniel Sonnay.

Le grand ouvrage illustré dont le comité central des fêtes du Centenaire a confié la publication à la maison Payot et Cie, à Lausanne, et qui sera intitulé *Au Peuple vaudois*, contiendra, ainsi qu'en le sait, les portraits des Vaudois les plus marquants ayant vécu de 1803 à 1903. On y verra en particulier les traits du célèbre régent Jean-Daniel Sonnay, qui fut un disciple fervent de Pestalozzi et qui avait fondé à ses frais un asile rural dans sa maison de la Dausaz, près d'Oron.

Voici le portrait qu'Urbain Olivier fait de Jean-Daniel Sonnay dans la *Fille du forestier*:

« De 1820 à 1830, un homme de taille moyenne sortait chaque matin de la cour du collège de cette ville. En été, à sept heures; en hiver, à huit. Dans cette saison, il portait sur son vêtement de drap gris un manteau gris; sur sa tête, un chapeau gris. Cet homme avait les cheveux gris, la barbe grise, bien qu'il eût à peine quarante ans, à la première des dates que nous mentionnons. Les bras croisés jusqu'aux épaules, le dos voûté, le regard profond et singulièrement méditatif, l'allure vive, on le voyait descendre la petite rue du Temple, dépasser la fontaine, l'horloge et enfiler la ruelle qui conduit à la rue solitaire du Vieux-Marché. Arrivé ici, il prenait ce chemin étroit, toujours sablé, qui va rejoindre la terrasse du château. Cette place était alors moins grande qu'aujourd'hui, mais suffisante pour que deux cents enfants pussent y courir à l'aise, y jouer, y faire beaucoup de bruit jusqu'au moment où la figure grise et le blanc des yeux du maître d'école apparaissaient au bout du petit chemin. A cette vue, le silence le plus complet succédait aux cris joyeux, et toute la troupe des gamins s'empressait de monter l'escalier conduisant à la vaste salle d'enseignement. Avec ce maître vraiment populaire, il fallait obéir. Il n'enseignait ni la chimie, ni la physique, ni la sphère, ni ce qu'on appelle le *civisme* à ses deux cents élèves. Il leur ensei-

gnait le français, qu'il possédait mieux que personne; le respect envers les parents, le respect aux lois et l'amour de la patrie. Il leur parlait de Dieu, le Père céleste; de Jésus, le seul Sauveur. Dans cette école, on apprenait à lire, à écrire, à compter, à chanter. On apprenait surtout le premier de tous les devoirs de l'enfant: l'obéissance. Pour moi, je dois beaucoup à cet homme distingué, dont je reçus les soins pendant trois ans. Il m'apprit à tailler une plume d'oie et à m'en servir. Les compositeurs de l'imprimerie Bridel peuvent affirmer, encore aujourd'hui, que les leçons du maître n'étaient pas mauvaises du tout. Mais je lui dois surtout de la reconnaissance pour m'avoir souvent tiré les oreilles et donné de nombreux soufflets bien mérités. Jean-Daniel Sonnay n'y allait pas de main morte, et il faisait bien: c'était un maître sévère, mais juste et bon, un ami passionné de son pays, un Vaudois pur sang, un vrai Suisse. Honneur et respect à la mémoire du vénérable instituteur! Sa science était petite; son œuvre fut grande et porta de bons fruits chez de nombreux écoliers. »

M. François Guex, directeur de l'Ecole normale, reproduit cette page d'Urbain Olivier dans un très intéressant article de l'*Educateur* (du 11 juillet 1903) qui est une biographie complète de Jean-Daniel Sonnay.

« Jean-Daniel Sonnay, écrit M. F. Guex, naquit le 1^{er} février 1782, à la Combaz, près d'Oron, dans cette agreste et fertile contrée que nous a si bien décrite Charles Pasche.

Il était l'aîné des dix enfants de Jean Sonnay, honnête agriculteur et propriétaire d'un assez beau domaine. L'ordre, l'économie, le travail et la moralité régnaient à la Combaz, ce qui permit à Jean Sonnay d'élever et de placer convenablement tous ses enfants. Jean-Daniel était d'une santé beaucoup plus délicate que les cinq fils et les quatre filles qui naquirent après lui. Souvent, dans sa jeunesse, il dut entendre autour de lui ces paroles qui, heureusement, ne devaient pas se réaliser: « Por té, te ne fari pas dai vilho zous! »

Jean-Daniel travaillait aux champs avec ses parents, qui ne l'envoyaient point à l'école d'Ecoteaux, assez mal dirigée à cette époque. Il parvint cependant à lire par les soins de ses grands-parents. Il raconta lui-même plus tard comment, à l'âge de neuf ans, il apprit à écrire seul: tout en gardant les vaches sur les bords de la Haute-Broye, il façonnait des morceaux de terre glaise, les faisait sécher au soleil et, avec ces crayons d'un nouveau genre, il traitait et retracait sur des planches neuves, les lettres de l'alphabet, puis des pages entières du catéchisme ou de la Bible. C'est ainsi qu'il apprit à former ces belles majuscules qui, plus tard, faisaient l'admiration de ses élèves, quand le maître écrivait au tableau noir ses modèles d'écriture.

Une grave maladie faillit mettre ses jours en danger. Il s'en releva, mais un nouveau chagrin devait l'atteindre profondément: il perdit sa vieille grand'mère, le bon ange du foyer. Cette femme pieuse et vaillante lui apprit à prier et à lire la Bible, à explorer aussi les environs de la maison paternelle et la belle contrée d'Oron. L'aïeule connaissait fort bien les simples, les recueillait, les séchait et en faisait des remèdes pour guérir les membres de la famille ou les voisins blessés ou malades. Elle communiqua sa science des simples à son petit-fils, qui resta jusqu'à sa mort fidèle à la bonne philosophie de sa grand'mère. Toujours active, malgré son âge avancé, on l'engageait dans son entourage à prendre des repos; mais elle de répondre, dans l'expressif langage de nos pères: « Mé réposéri quand sari morta. » Plus tard, le pédagogue Sonnay

aimait à rappeler ces paroles de sa mère, qui devinrent pour lui une des règles de sa vie utile et laborieuse.

À seize ans, il fut nommé secrétaire communal. Ces fonctions le mirent en rapport avec des magistrats dont le commerce lui fut très utile. Le pays de Vaud venait de recouvrir son indépendance et le jeune Sonnay éprouvait un ardent désir de se dévouer à sa jeune patrie. »

Se sentant fortement attiré vers la carrière de l'éducation, Sonnay se rend à Lausanne et se prépare, par un labeur acharné, à la carrière de l'enseignement. Son père ne pouvait payer toute la pension du futur instituteur; aussi ce dernier se voit-il obligé de se subvenir en faisant des copies pour un architecte. C'est à l'école de la Brévine qu'il fait ses premières armes. Il enseigne ensuite aux Brenets, puis à Nyon.

Une place de maître de français était vacante à Nyon. Sonnay fait à pied la route des Brenets à Nyon, par un temps affreux, perd un soulier en route, arrive exténué à Rolle, où il s'évanouit. Il ne s'en trouve pas moins le lendemain matin, à l'heure fixée, devant le jury. Le sort le désigne pour être examiné le premier sur vingt concurrents et c'est sur lui que, les épreuves terminées, se porte le choix de la Commission.

A peine entré en fonctions, il s'occupe des améliorations à introduire dans le collège, dans l'église et dans la commune. Il commence à réformer le chant sacré.

À Nyon, on chantait mal. Personne n'observait la mesure. Un beau dimanche, les fidèles en arrivant au temple virent les mots EN MESURE tracés en grandes et belles lettres à la craie sur tous les tableaux noirs destinés à l'indication des psaumes et des cantiques. Le régent Sonnay pria le pasteur d'annoncer du haut de sa chaire que désormais on allait chanter en mesure, que le chœur des enfants chanterait en mesure, que l'orgue jouerait en mesure, que toute l'assemblée devait être attentive à suivre la mesure réglée par le chantre. Dès ce jour, l'église de Nyon chanta en mesure et voilà pourquoi, aujourd'hui encore, tout le monde chante en mesure dans la bonne ville de Nyon!...

L'école de Nyon eut son heure d'éclat. On venait de loin voir pratiquer le maître distingué; on s'adressait à lui pour les plans de constructions nouvelles. Le mode d'enseignement mutuel se répandit dans le canton. Sonnay était appelé dans le pays pour organiser des classes, diriger les examens de concours. On lui confiait des jeunes gens qui désiraient se vouer à la carrière de l'enseignement primaire et des titulaires de place venaient s'asseoir aux pieds du maître pour écouter ses leçons.

Après vingt ans de veilles et de labeur, Sonnay quitta Nyon pour créer, à la Dausaz, non loin de la route d'Essertes, un asile rural où, comme Pestalozzi à Neuhof, il se proposait de former des élèves aux travaux de la campagne en été et de leur donner l'instruction pendant l'hiver.

Il admettait dans son institut de jeunes campagnards, fils de familles aisées, qui tout en apprenant l'agriculture désiraient recevoir une éducation soignée, ainsi que de pauvres enfants placés par la « Société pour l'éducation de l'enfance abandonnée... »

Comme le philanthrope zuricais l'avait fait à Neuhof, Sonnay dut emprunter plusieurs milliers de francs et, comme à Neuhof encore, l'esprit de recherche, de perfectionnement incessant le poussa à des dépenses exagérées. Aussi bien les constructions commencées à la Dausaz ne furent pas plus achevées que celles que Pestalozzi avait projeté d'élever dans la plaine de Birr. Les soucis matériels s'installèrent au foyer du vieux maître et,